



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 REPRESENTES : 06</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : 12 septembre 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : 22 septembre 2023</p>	<p><i>Président de séance : M. Franck LOMBARD</i></p> <p><i>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</i></p> <p><i>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, M. Umberto DIMASTROMATTEO, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT- - BOUCHET.</i></p> <p><i>Etaient représentés : Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET ayant donné pouvoir à Mme Sophie BIBAL, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Mustapha HADDOU, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Eric FUSS ayant donné pouvoir à Mme Audine FRECKMANN.</i></p>
---	--

Délibération n°32

Rapporteur : Mme Sophie BIBAL

Objet : Festival Univers Numériques 2024 – Demandes de subventions

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population. À ce titre, elle veille à assurer l'accès pour tous à la culture, en particulier à la faveur d'un Festival Univers Numériques valorisant et vulgarisant des expressions et créations en lien avec les arts numériques.

Ce festival biennal permet la diffusion d'œuvres et la rencontre du public avec leurs auteurs à travers une programmation ambitieuse et une médiation importante auprès des différents publics, et en particulier des publics scolaires.

Il dispose désormais d'un ancrage territorial fort. Cet ancrage repose sur de nombreux partenariats avec des structures culturelles et artistiques locales mais aussi à la faveur de l'implication de nombreux bénévoles dans la mise en œuvre de cette manifestation.

La nouveauté de cette troisième édition demeurera le déploiement multi-sites des différents spectacles avec des représentations délocalisées sur le territoire Arlysère.

L'édition 2024 de ce festival Univers Numériques d'Ugine est estimée à 45 000 €. Elle se déroulera du 1^{er} février 2024 au 04 février 2024 et mettra à l'honneur des artistes, principalement régionaux, des expositions, des médiations dans un environnement numérique attractif, innovant et ambitieux.

Afin de permettre la réalisation et d'assurer la pérennisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie et de tout autre organisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ***Valide le principe de cette opération,***
- ***Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Général de la Savoie, et de tout autre organisme compétent les subventions les plus élevées possibles,***
- ***Autorise M. le Maire ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230918-20230918_DE32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2023

Publication : 22/09/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

